



É



FACULTÉ DE DROIT
ET DE SCIENCE POLITIQUE

CAPACITÉ EN DROIT

Décret n° 56-348 du 30 Mars 1956

DÉBOUCHÉS	Les études de Capacité en droit sont destinées à donner aux intéressés les connaissances juridiques nécessaires à l'exercice de diverses professions juridiques et para-judiciaires L'obtention du Certificat de Capacité, obtenu avec 10/20 de moyenne permet d'entrer directement en 1 ^{ère} année de Licence en Droit. Les étudiants qui ont obtenu 15 de moyenne sur les deux années de capacité, peuvent s'inscrire en 2 ^{ème} année de Licence en droit
CONDITIONS D'INSCRIPTION	La condition unique d'inscription est d'avoir 17 ans révolus au 1 ^{er} novembre de l'année de la première inscription
LIEU D'INSCRIPTION ET D'ENSEIGNEMENT	Faculté de Droit et de Science politique 39 rue de l'Université 34060 MONTPELLIER CEDEX 2 http://www.droit.edu.montpellier.fr
DURÉE DES ÉTUDES	2 ans Les cours sont donnés le soir à partir de 18 heures ou le samedi matin

ENSEIGNEMENTS 1 ^{ère} année	Droit Privé (Droit civil et Droit commercial) Droit public
ENSEIGNEMENTS 2 ^{ème} année Matières en option (écrit ou oral)	Procédure civile et voies d'exécution Droit pénal et procédure pénale Économie politique Droit administratif spécial Droit privé notarial Droit social

